

# STOP UE-MERCOSUR



**Demandons  
une commune  
solidaire**

guide citoyen

CNCD

11.11.11



# Déposons une motion contre l'accord de commerce

## UE-MERCOSUR

Une commune se déclare solidaire au moyen d'une motion. Il s'agit d'un texte soumis par des conseillères et conseillers communaux aux membres du conseil communal et voté par une majorité. **Vous pouvez interpeller vos autorités communales** pour leur demander que votre commune soit hors de l'accord de commerce UE-Mercosur.

L'accord de commerce UE-Mercosur est un traité entre l'Union européenne et 4 pays d'Amérique du Sud : le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay. Il est finalisé et est en cours de ratification. Comme le montre la suite de ce document, **cet accord nuit à la justice sociale et climatique et nuit à la solidarité internationale.**

Retrouvez toutes les informations au sujet de ce traité sur [www.cncd.be/-stop-ue-mercatur-](http://www.cncd.be/-stop-ue-mercatur-)

# Pourquoi demander une commune hors accord de commerce UE-Mercosur ?

## Parce que...



### des échéances politiques

le gouvernement fédéral et les députés européens belges vont devoir voter pour ou contre l'accord et nous voulons les mettre sous pression. La Belgique et l'Union européenne vont devoir se prononcer sur cet accord pour qu'il entre en vigueur, et nous voulons leur envoyer un message clair.



### l'accord aura un impact sur les fermes

de notre commune, de notre région, d'Europe mais aussi celles du Mercosur.



### nous souhaitons une transition

vers des systèmes alimentaires durables, pas un modèle agricole intensif et destructeur.



### nous voulons un débat démocratique

sur le type de commerce que nous souhaitons, au lieu de négociations opaques sans participation citoyenne.

# Pourquoi nous nous opposons à l'accord de commerce UE-Mercosur ?

## On ne veut pas consommer en Europe des produits issus de la déforestation

Or, l'accord de commerce UE-Mercosur va augmenter fortement les exportations de viandes depuis les pays du Mercosur vers les supermarchés européens. Plus d'élevage intensif de bœufs, de volailles et de soja (pour nourrir les bœufs) signifie risque accru de voir des forêts et des écosystèmes précieux être transformés en fermes intensives.

## On ne veut pas ouvrir de mines polluantes sans partager le fruit des ressources minières

Or, l'accord de commerce UE-Mercosur interdit toute taxation des minerais qui sortiraient du sol argentin et brésilien avant leur transformation sur le sol européen. Il ne prévoit pas que les entreprises européennes soient contraintes de respecter les meilleurs critères sociaux et environnementaux lorsqu'elles extraient des minerais du sol.

## On ne veut ni exporter ni manger de pesticides

Or, l'accord de commerce UE-Mercosur va permettre d'augmenter l'exportation de pesticides européens, certains même interdits en Europe, vers les champs brésiliens, argentins, paraguayens et uruguayens. Ceci portera atteinte à la santé des travailleurs et travailleuses agricoles dans les pays du Mercosur mais aussi à la qualité de leur sol et de leur eau. Ces pesticides se retrouveront aussi dans nos assiettes via nos importations de produits venus du Mercosur.





### **On veut réduire nos gaz à effet de serre**

Or, l'accord de commerce UE-Mercosur va faire voyager des aliments à travers l'océan Atlantique. Pour la plupart, ces aliments sont déjà produits sur le sol européen. De plus, l'élevage émet une grande quantité de gaz à effet de serre et la destruction de l'Amazonie réduit le potentiel des forêts à séquestrer du carbone.

### **On veut un travail décent pour toutes et tous**

Or, l'accord de commerce UE-Mercosur, en favorisant l'élevage intensif dans le Mercosur, renforce un modèle agricole qui perpétue l'accaparement des terres, les conflits ruraux, notamment en terres autochtones, ainsi que le travail forcé dans le secteur manufacturier du Mercosur. De plus, si l'Accord fait mention des normes sociales, celles-ci ne sont pas contraignantes.

### **On veut une agriculture qui nous nourrit sainement, qui n'empoisonne aucun être vivant et qui rémunère correctement les paysan·nes**

En s'opposant à l'accord de commerce UE-Mercosur, on rappelle aux responsables politiques communaux, régionaux, fédéraux et européens, que nous pouvons et voulons changer de modèle agricole. Nous attirons leur attention sur le fait que cet accord, en renforçant le pouvoir économique et politique de l'agro-industrie, va rendre la transition agricole encore plus difficile.

### **On veut des normes sociales et environnementales contraignantes**

L'accord UE-Mercosur comporte un mécanisme de règlement des conflits dans le cadre duquel

des sanctions commerciales peuvent être appliquées contre les États qui ne respectent pas les termes de l'accord. Or il est symptomatique de constater que le chapitre sur le développement durable est le seul qui est exclu de ce mécanisme. Un État ne peut donc pas être sanctionné s'il viole les normes sociales et environnementales contenue dans ce chapitre. Cette mesure est contraire à l'approche énoncée par la Commission

européenne en juin 2022, visant à intégrer dans les accords commerciaux de l'UE un mécanisme de sanctions pour rendre les normes sociales et environnementales contraignantes.

Plus d'arguments contre le traité UE-Mercosur sont disponibles ici : [www.cncd.be/-stop-ue-mercotur-](http://www.cncd.be/-stop-ue-mercotur-)





**5** ÉTAPES  
pour déposer une  
motion contre l'accord  
**UE-Mercosur**  
dans ma commune

**1**

**Écrire aux élu·es pour leur demander leur position concernant l'accord de commerce UE-Mercosur**

**2**

**Sensibiliser d'autres citoyen·nes et les agriculteur·trices de votre commune**

**3**

**Introduire une demande d'interpellation**

**4**

**Écrire votre demande de motion**

**5**

**Faire du bruit autour du vote communal**

**1**

**Écrire aux élu·es pour leur demander leur position concernant l'accord de commerce UE-Mercosur**

S'ils/elles n'ont pas de position, **des ressources sont disponibles sur le site du CNCD 11.11.11** pour les informer.

S'ils/elles ont une position contre l'accord de commerce UE-Mercosur, leur demander d'introduire une motion au Conseil.

**2**

**Sensibiliser d'autres citoyen·nes et les agriculteur·trices de votre commune**

Parce que le traité UE-Mercosur concerne tous les citoyen·nes, et pas juste les agriculteur·trices, et parce que dans certaines communes, une demande d'interpellation doit être introduite avec plusieurs signatures.

Vous pouvez aussi organiser des rencontres entre citoyen·nes et commander des affiches, des livrets, ou autres ressources auprès du CNCD-11.11.11.

Il existe un bureau du CNCD-11.11.11 dans chaque province et en Région bruxelloise, contactez-nous, via les adresses à la fin de ce livret !



## 3

### Introduire une demande d'interpellation

Les codes régionaux de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) permettent aux citoyen·nes d'**interpeller le conseil de leur commune**. Chaque conseil communal a fixé ses propres règles quant à l'âge requis, le nombre de signataires, le délai d'introduction avant un conseil, le délai de réponse du conseil, l'envoi par mail ou recommandé, etc. pour l'introduction d'une demande d'interpellation citoyenne. Pour les connaître, renseignez-vous sur le site de votre commune ou téléphonez à votre administration.

## 4

### Écrire votre demande de motion

Vous trouverez la motion-type ci-dessous, ainsi que sur le site du CNCD-11.11.11 : [cloud.cncd.be/s/W5BF8no7QnAgtmM](https://cloud.cncd.be/s/W5BF8no7QnAgtmM)

#### **Motion type pour une commune hors-accord UE-Mercosur**

- Considérant le texte de projet d'accord de libre-échange UE-Mercosur finalisé en décembre 2024 entre la Commission européenne et les quatre des cinq pays appartenant au Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay) ;
- Conscient du fait que ce type d'accords de libre-échange affecte directement d'une manière ou d'une autre le quotidien des citoyens et citoyennes des pays concernés, et notamment ceux de notre commune ;
- Compte tenu du fait que les pays du Mercosur vont importer plus de pesticides produits dans l'Union européenne, et parfois même interdits sur le marché européen, et que ces produits ont un impact désastreux sur l'environnement et la santé dans ces pays ;
- Considérant que la pression du Brésil, conjointement avec d'autres pays alliés, a contribué à retarder la mise en vigueur d'une loi européenne visant à limiter l'importation de produits issus de la déforestation ;

- Constatant que cet accord augmenterait la pression sur les terres, renforçant ainsi leur concentration d'une part aux mains de l'agrobusiness au détriment des paysans à plus petite échelle et des populations indigènes et afrodescendantes, et d'autre part aux mains des hommes, au détriment des femmes ;
- Considérant les attaques répétées sur les droits humains, notamment les droits syndicaux, dans le pays de Javier Milei, président argentin ;
- Compte tenu des effets négatifs qu'aurait sur les petites et moyennes fermes belges et européennes, l'importation de 99 000 tonnes supplémentaires de viande bovine et de 180 000 tonnes supplémentaires de viande de volaille, ces augmentations s'ajoutant de manière cumulative aux nouvelles importations facilitées par l'accord du CETA et d'autres accords de libre-échange ;
- Considérant le fait que l'accord de libre-échange EU-Mercosur détruirait de nombreuses filières industrielles dans les quatre pays du Mercosur, puisqu'elles seraient mises à mal par les importations provenant de l'Union européenne, ce qui aurait un effet dévastateur sur l'emploi, en particulier en Argentine comme l'ont souligné non seulement les organisations syndicales mais aussi les associations d'industriels de ce pays ;
- Considérant que cet accord enfermerait les pays du Mercosur dans le rôle d'exportateurs de matières premières et d'importateurs de produits finis, selon l'historique modèle colonial ;
- Considérant que la libéralisation des services menée par les accords de libre-échange met à mal les services publics des pays signataires ;
- **Demande à notre Gouvernement régional de ne pas autoriser le Gouvernement fédéral à approuver l'accord UE-Mercosur**, lors du vote au Conseil prévu en 2025 ;
- **Appelle les membres belges du Parlement européen à voter contre l'accord UE-Mercosur**, lors du vote au Parlement européen prévu en 2025 ;
- Rappelle que dans la déclaration de politique régionale, **le Gouvernement wallon s'engage à ne pas marquer son accord sur le traité de commerce UE-Mercosur en l'état** ;
- Se déclare en faveur d'une **intensification des relations économiques, politiques et culturelles avec la région du Mercosur**, mais sur des bases de **développement durable et de prospérité des deux régions** ;
- Déclare **le territoire de notre commune "Hors accord de libre-échange UE-Mercosur"**.

# 5

## Faire du bruit autour du vote communal

### En attendant le jour de l'interpellation...

- **Affichez votre opposition** à l'accord dans un maximum d'endroits de la commune : des affiches et autocollants sont disponibles au CNCD-11.11.11, collez-les sur votre façade ou plantez un panneau dans votre jardin ou votre champ!
- **Préparer des pancartes et banderoles** pour le jour J, à déployer lors du rassemblement citoyen devant la maison communale.
- **Contactez la presse** pour qu'elle soit présente le jour J.
- **Préparer des réponses** pour une éventuelle interview des journalistes.

### Le jour de l'interpellation...

- **Assister en groupe de citoyens** au Conseil.
- **Réagir sur les réseaux sociaux** suite au vote.

### Le lendemain de l'interpellation...

- **Envoyer votre motion au CNCD-11.11.11** pour l'inscrire sur le site web et la visibilité, pour inspirer d'autres personnes et donner de la force au mouvement! Les contacts sont disponibles ci-dessous.
- **Envoyer votre motion aux députés européens francophones.**  
Vous pourrez trouver la liste des députés européens belges, ainsi que leur adresse e-mail et contact sur les réseaux sociaux, sur le site du parlement européen : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu) (Députés/Recherche/Belgique).

### Et puis...

**Venez au rassemblement citoyen. Des rassemblements locaux seront organisés le 24 juin** et seront référencés sur le site du CNCD-11.11.11.

Rejoignez ces mobilisations ou organisez votre propre rassemblement, en nous partageant une description ou une photo!

## CNCD

# 11.11.11

[www.cncd.be](http://www.cncd.be) – [www.cncd.be/communes](http://www.cncd.be/communes)  
quai du Commerce 9 à 1000 Bruxelles  
+32 (0)2 250 12 30

### LE CNCD-11.11.11 DANS VOTRE RÉGION OU VOTRE PROVINCE

**bruxelles@cncd.be**  
+32 (0)2 250 12 60

**brabantwallon@cncd.be**  
+32 (0)2 250 12 43

**hainaut@cncd.be**  
+32 (0)65 34 02 55

**liege@cncd.be**  
+32 (0)4 290 57 00

**luxembourg@cncd.be**  
+32 (0)61 39 15 00

**namur@cncd.be**  
+32 (0)81 39 17 10



**STOP UE-MERCOSUR**





Interpellez votre commune.  
Parlez-en autour de vous.  
Faites entendre votre voix.

CNCD

11.11.11